

# Chronique d'une mort annoncée ?

■ Nous y sommes ! Les premières fermetures de bureaux de poste, remplacés par des agences bancaires ont débuté... ■ En effet deux bureaux de poste parisiens ont été ni plus ni moins rayés de la carte et "troqués" contre une agence bancaire ■ A la création de La Banque Postale en 2006, le projet de transformation du Réseau était inscrit en filigrane...voire prémédité !

■ Aujourd'hui LBP prend son envol et se déploie au travers de la planification du schéma "attractivité du réseau".

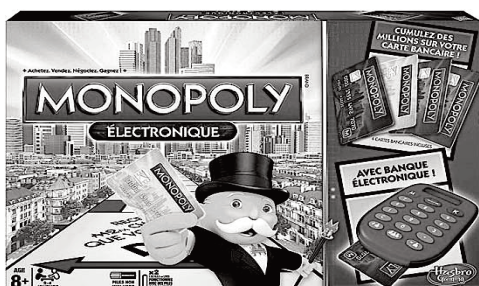
**A  
G  
U  
I  
C  
H  
E  
T  
O  
U  
V  
E  
R  
T**

## Le Réseau propose, LBP dispose...

Après 10 ans d'atermoisement, sans oublier de supprimer des emplois par milliers et en fermant des bureaux de poste en faveur de "points de contacts", LBP met en lumière sa véritable ambition : celle de s'incruster dans le réseau postal et cannibaliser les bureaux afin d'y installer ses intérêts financiers.

Tous les projets en cours, que ce soit dans les services financiers (Excello) ou qui concernent le Réseau (5 piliers, Cap client 3.0, Attractivité du réseau, DET "clés de la réussite"...), tous issus du plan stratégique 2020, vont dans le même sens : celui de mettre en place un schéma économique strictement bancaire... quitte à singer les autres banques !

Et quoi de plus attractif que de s'appropriier les bureaux de poste les plus juteux, virer le service courrier/colis et supprimer les îlots afin d'y aménager des bureaux de conseiller-ères bancaires.



**Depuis 10 ans, La Banque Postale et accessoirement citoyenne manœuvre en sous-marin pour imposer sa loi des profits. Faire implorer le réseau des bureaux de poste, s'incruster dans les zones les plus rentables... et singer les autres banques !**  
**Pour SUD PTT cette mutation du réseau postal est inacceptable et sera combattue avec tous les élu-es, collectifs, associations... mobilisé-es pour défendre le service public, au service de tous les publics !**

## Les premiers d'une longue série ?

En tout cas, La Banque Postale accélère la mutation du réseau des bureaux de poste. Malgré des exhortations sur le maintien de la présence des services courrier/colis qui se veulent rassurantes, dans les faits LBP use de tous les subterfuges pour se séparer de cette branche du Groupe La Poste. Elle se retrouve expatriée dans des supérettes voire même des kiosques à journaux (Paris), en tout cas pour les instances courrier.

C'est ainsi que les premières "agences La Banque Postale" (Paris Tahiti, Paris Mozart) sont apparues dans le paysage du réseau postal. Elles sont entièrement dédiées aux bancaires, et avant tout aux placements de produits financiers (patrimoine et professionnel). Plus rien ne rappelle le courrier/colis. Seuls des bureaux de conseiller-ères bancaires sont présents. Impossible d'effectuer une opération financière ordinaire... Ce basculement que nous dénonçons dès la création de LBP est advenu et depuis le début, elle est à la manœuvre.

Les fermetures et transformations de bureaux, les modifications d'horaires d'ouverture, les fermetures de guichets SF sont autant de moyens téléguidés par LBP pour s'implanter sur le Réseau et conserver les bureaux les plus rentables et se séparer des autres... CQFD !



# Directions Régionales, le couperet tombe !

■ Dans la foulée de MCU (Management Commercial Unique), les Directions Régionales ont été installées autour d'une nouvelle organisation managériale, avant tout, à orientation bancaire ■ Le projet "Management Commercial Client", qui fait suite, réorganise la présence territoriale des DR, elles passeront de 54 à 37 ■ Ce redimensionnement du "maillage" des DR ne sera pas sans conséquences sur toute l'organisation du Réseau et par ricochet sur le fonctionnement des Secteurs.

## Tout est lié et coordonné !

Comme annoncé avec emphase par la direction ce "projet s'inscrit dans le prolongement des projet MCU et Clés de la réussite" (CDSP du 25/01/2017).

Après avoir taillé dans les effectifs des bureaux de poste au prétexte d'améliorer l'efficacité, mais surtout pour réduire les coûts, voilà maintenant que ce sont les directions régionales qui sont dans le collimateur... au demeurant pour les mêmes raisons. Dans un premier temps 1 DR sur 3 doit se recycler mais pas que !

Egalement plus de 30 % des DT (environ 100 sur 250) doivent être réorientés sur des activités afférentes au nouvel organigramme des nouvelles DR (Ex directeur de la Maison de l'Habitat, directeur Développement Partenariats et Zones de Marché...).

Dans tous les cas faisons confiance à nos patrons pour recycler tout ce monde-là dans de bonnes conditions...

Ils ne mettent pas autant d'énergie lorsqu'il s'agit des chargés de clientèle !!! Au delà de ça, ce projet va toucher toute la structure organisationnelle, jusqu'au fonctionnement des Secteurs.

## Conséquences sur les Secteurs

Une conséquence majeure est "Un nombre plus grand de Secteurs à prendre en compte" (CDSP du 25/01/2017) sans parler de l'agrandissement propre des Secteurs et les risques routiers et psycho-sociaux qu'il va entraîner. La solution : le "miracle de la digitalisation des rapports sociaux". En effet, le management à distance, via les outils numériques (messageries, téléphone, visio conférence...) serait le remède à opposer à l'allongement des distances et à l'isolement des agents.



Les zones de mobilité vont, elles aussi, connaître des évolutions allant dans le sens d'un espace géographique à couvrir de plus en plus important en lien avec le nouveau périmètre des DR. Tout en sachant les menaces qui planent sur les "moyens de remplacement" et notamment l'avenir du service des EAR (cf encadré). Les trous vont devenir plus grands que la raquette !

La direction du Réseau pourra toujours communiquer sur "Des bureaux où il fait bon travailler" (Forum En Réseau de mars 2017). Ce n'est pas un budget exceptionnel de 2 millions d'euros (accord "Chargé-e de Clientèle"), 1 200 par Secteur (fichtre !) qui répondra aux manques d'effectifs. Pas plus que la diffusion de musique ou de parfum ne saura pallier aux fermetures de bureaux !

## MRM : Ultime saison ?

### Signer le projet d'accord

#### sur l'activité de remplacement en bureau :

☞ C'est supprimer définitivement le service des EAR/CER, si nécessaire au bon fonctionnement des bureaux de poste.

☞ C'est inscrire la précarité et la flexibilité dans des organisations du travail en externalisant les moyens de remplacement (CDD, Intérim...)

☞ C'est, via un budget sectorisé, instaurer un "dumping social" entre les secteurs, les DS étant tentés de dépenser le moins possible le budget alloué aux moyens de remplacement.

☞ C'est, in fine, transformer de fait tous les Chargés de Clientèle en Chargé de Clientèle Remplaçant et tous les agents seront volant.

**Dès à présent SUD PTT appelle à une mobilisation lors de la plénière conclusive pour faire entendre leurs voix afin de s'opposer au projet !**